

AUSTIN

ÉTÉ 2007

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Des mesures concrètes pour protéger l'environnement

Le développement domiciliaire autour des lacs, la dénaturalisation des berges, les pelouses nourries aux engrais et les installations septiques inadéquates ont modifié l'environnement des lacs et augmenté les apports en phosphore, principal nutriment des algues bleues. Les sols dénudés, l'épandage de lisier, les activités agricoles intensives, tout comme les coupes forestières dans les bassins versants, font aussi partie du problème. Les citoyens et les collectivités doivent s'attaquer d'urgence aux sources du problème et la municipalité d'Austin a déjà pris des mesures concrètes importantes en ce sens.

Catherine Pomares, titulaire d'un bac en agronomie (spécialité sol et environnement) et d'une maîtrise en sciences de l'eau, a été embauchée pour une période de trois mois pour faire de la sensibilisation en matière de **renaturalisation des rives**. Elle a rencontré individuellement les riverains du Memphrémagog afin de leur expliquer les problèmes causés par le déboisement des rives (qui remet en circulation le phosphore contenu dans la végétation et ne protège plus les rives contre l'érosion) et par les pelouses (qui laissent les eaux de pluie ruisseler plus directement vers les lacs que si une végétation naturelle était en place). La solution est simple : il suffit de cesser de tondre la pelouse dans la bande riveraine et la nature prendra le dessus par elle-même (à condition de laisser les nouveaux venus pousser sans les couper!). Pour accélérer le processus, des arbres ou arbustes habituellement trouvés sur le bord des cours d'eau peuvent être plantés. La plupart des riverains rencontrés se sont montrés très réceptifs aux solutions proposées.

Marie-Soleil Roy, titulaire d'un bac en géographie et études environnementales, a été embauchée pour un contrat de quatre mois. Vous l'avez peut-être déjà rencontrée sur votre propriété. Elle avait pour mission de faire le **recensement de tous les cours d'eau et zones humides** du bassin versant sur le territoire. Armée d'un GPS, elle a remonté à la source de presque tous les ruisseaux, examinant sur son chemin, les signes d'érosion. Les renseignements seront transmis à la MRC qui en tiendra compte dans le schéma d'aménagement et les plans d'urbanisme des municipalités. Le contrat de Marie-Soleil sera prolongé cet automne pour qu'elle puisse prendre en charge certains des dossiers environnementaux qui se multiplient sans cesse.

Le 14 juillet dernier, la municipalité avait organisé une **conférence sur l'horticulture écologique** et la protection des

plans d'eau à laquelle ont assisté quelque 70 personnes. Sur un ton léger et humoristique, M^{me} Edith Smeesters a expliqué la cause des cyanobactéries et ce que nous pouvons faire individuellement pour en enrayer la prolifération.

Le 3 août dernier, Alexandra Roy – membre de l'équipe de l'environnement à la MRC Memphrémagog – a rencontré une quarantaine de représentants de toutes les **associations des lacs de la municipalité** afin de former des personnes à la surveillance des lacs et à la détection des algues bleues. Ainsi, il y a maintenant au sein de chaque association, des personnes qui ont les connaissances nécessaires pour surveiller leur lac et, en cas de présence de cyanobactéries, mettre en branle le processus d'avertissement auprès des autorités compétentes.

Dans son budget 2007, la municipalité avait prévu **5000 \$ pour le reboisement**. Le 11 août dernier, elle a tenu une séance d'information sur le reboisement des rives, au cours de laquelle les participants ont pu commander des arbres et arbustes indigènes qui seront livrés au cours de la fin de semaine de la Fête du travail. Marie-Soleil Roy et notre inspecteur en environnement, Stephen Nicholson, feront le suivi à cet égard.

Toujours en août, deux écoconseillers de **l'Escouade verte de la MRC Memphrémagog** ont fait du porte-à-porte pendant quatre jours afin de rencontrer les propriétaires riverains de tous les lacs du secteur nord et de leur remettre de la documentation pour les sensibiliser au phénomène des cyanobactéries et à des habitudes de vie plus respectueuses des écosystèmes aquatiques environnants, en plus de les informer sur les méthodes de réduction des matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

Sommaire

Protéger l'environnement.....	1
Nouvelles des comités	2
Enviro-info.....	3-4
Patrimoine.....	5
Échos administratifs.....	6

Nouvelles des comités

Culturel

Le comité culturel publiera cet automne un tout **nouveau dépliant** historique, qui porte sur les anciens moulins Thompson. Il sera lancé officiellement au cours du samedi culturel, le 29 septembre prochain, lors du traditionnel souper communautaire qui suivra le concert à l'église. Détails à venir.

Le comité travaillera ensuite à un document qui présentera les **points d'intérêt d'Austin** : lieux ou bâtiments historiques, cimetières publics et privés, et autres. Tous ceux qui ont des renseignements à cet égard ou qui aimeraient participer au projet sont priés de communiquer avec Madeleine Saint-Pierre au 819 843 6063 ou à saint-pierre.madeleine@uqam.ca

Embellissement

Le comité d'embellissement prend un nouveau tournant! Après avoir misé sur la contribution de bénévoles pour la réalisation des travaux pendant plusieurs années, il se tourne maintenant vers une approche qui porte davantage sur la planification à long terme. Il est donc à mettre au point un **plan d'embellissement** pour la municipalité qui s'échelonne sur plusieurs années. Au cœur de ses préoccupations : les enseignes aux limites de la municipalité, les cimetières, le parc Fessenden et autres lieux publics sur le territoire. À suivre.

Coordination de la fête du village

Bravo et félicitations à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la fête du village, le 23 juin dernier. Soulignons particulièrement les activités pour tout-petits qui ont été très populaires, le programme annoncé ayant même attiré des familles de l'extérieur qui ont déploré l'absence de telles activités dans leur municipalité. L'activité « Lutteurs Sumo » a fait le plaisir de plusieurs adolescents, qui se sont bien amusés et qui ont bien amusé les spectateurs! Le méchoui, savoureux comme toujours, a réuni près de 300 personnes sous le chapiteau. Enfin, pour clore les festivités, les feux d'artifices ont émerveillé tous les spectateurs. Soulignons qu'ils ont été réalisés cette année par des bénévoles avec une trousse préparée par une entreprise spécialisée, pour une fraction du prix des artificiers professionnels. Merci à la municipalité pour le financement complet de la journée, aux bénévoles et aux participants. **Prochain rendez-vous : 28 juin 2008.**

Loisirs

Le comité des loisirs est heureux d'annoncer que le **camp d'été pour les enfants** a remporté un grand succès! Financé par un don de 4 000 \$ de la municipalité, une subvention de 2 280 \$ du gouvernement fédéral, une aide financière de 720 \$ du programme Jeunes au travail de la Caisse Desjardins et des frais d'inscription qui se chiffrent à environ 4 500 \$, le camp était animé par deux jeunes moniteurs à temps plein, Catherine Martel et Victor Choinière-Champigny, assistés de deux aides-monitrices à temps partiel, Maude Roberge-Maillhot et Alexandra Rivard-Beaudoin, qui s'occupaient également du service de garde. Chaque semaine, 20 à 25 enfants ont chanté, bricolé, joué, cuisiné, sorti et appris autour du thème des cinq sens. Un gros merci au directeur de camp, M. Philippe D'Aragon.

Communication avec les citoyens

Le samedi 7 juillet, le maire et les conseillers recevaient une cinquantaine de citoyens lors de la traditionnelle **séance annuelle de discussion publique**. Instaurée principalement à l'intention des citoyens d'Austin qui n'ont pas la possibilité d'assister aux assemblées régulières du conseil, la rencontre permet aux participants de faire part de leurs préoccupations d'intérêt général et aux échevins, de prendre le pouls de leurs concitoyens dans une atmosphère de discussion franche.

Cette année, les discussions, qui ont duré près de trois heures, ont porté principalement sur le problème des cyanobactéries dans le Memphrémagog, l'environnement, la municipalisation des chemins privés, et l'état des routes et leur réfection.

À la fin de la rencontre, des citoyens ont remercié le conseil de prendre ce temps pour les écouter et ont exprimé leurs souhaits que ce type de rencontre ait lieu plus souvent. Le comité étudie la possibilité d'en organiser une autre en janvier 2008. Merci et bravo à tous les participants.

Avis de recherche!

La chorale des Gens heureux, dont font partie quelques citoyens d'Austin, est à la recherche de ténors. Les intéressés peuvent communiquer avec Gisèle Voyer au 819 847-3136

Cure d'embellissement au parc municipal

Au printemps dernier, une douzaine de bénévoles ont consacré de nombreuses heures à l'embellissement du parc municipal. Ils ont planté des arbres, ensemencé de grandes bandes de terrain, aménagé un trottoir, ajouté des tables de pique-nique et un banc de parc et posé une barrière pour limiter la circulation des véhicules. La municipalité a contribué financièrement à l'effort en faisant repeindre les infrastructures et rafraîchir les installations juste à temps pour la Fête du village!

Soulignons que le terrain est utilisé par les enfants qui fréquentent le camp d'été et par la ligue de balle molle. C'est aussi là que se trouve la patinoire qui sert également de parc de skate en été.

Enviro-info

Les cyanobactéries, le phosphore, le coupable!



Photo : gracieuseté du MCI

partout dans la nature, principale sous forme de sels (phosphate). Puisqu'il est peu soluble dans les eaux de surface et qu'il est très convoité par les organismes vivants, la concentration naturelle du phosphore est faible et limite généralement la croissance des organismes. En modifiant l'environnement des lacs et des rivières, l'être humain a considérablement perturbé le cycle naturel du phosphore. Un faible ajout de phosphore aux systèmes aquatiques peut donc stimuler considérablement la croissance des cyanobactéries.

L'être humain exerce une grande pression sur son milieu en certains endroits. Certaines activités domestiques, dont certaines semblent inoffensives, peuvent avoir un impact important sur l'environnement.

Nous avons mentionné le **déboisement des rives** et les **pelouses** près des ruisseaux et des lacs, mais il y a aussi le **pavage des stationnements résidentiels** qui procurent des surfaces imperméables qui favorisent l'écoulement de l'eau de pluie vers le lac, empêchant la filtration naturelle.

Les **engrais** (ou fertilisants) contiennent presque tous du phosphore, que ce soit du lisier, du fumier ou du compost, ou encore des engrais commerciaux portant la mention « bio », « éco » et « vert ». L'épandage d'engrais à des fins domestiques (ex. pelouse, fleurs et potagers) fournit du phosphore au lac, surtout près des rives, et lorsqu'il y a absence de bande de végétation protectrice.

Les **installations septiques inadéquates**, désuètes, colmatées ou non conformes contribuent aux apports de phosphore vers les cours d'eau et les lacs. Cependant, même une installation septique conforme libère normalement une certaine quantité de phosphore qui, selon les propriétés locales du sol, pourra être mobilisée vers les eaux de surface. L'utilisation du phosphore dans la maison a également une incidence sur la quantité de phosphore provenant des fosses septiques. Depuis les années 1970, une réglementation limite la concentration de phosphore dans les détergents à lessive à 2,2 %. Par contre, les détergents à lave-vaisselle ne font encore l'objet d'aucune loi. Il en existe cependant plusieurs sortes totalement exemptes de phosphate, dont **Nature Clean** et **BioVert** offerts notamment au **Marché Austin**. Recherchez les marques qui sont 100 % sans phosphate, sans chlore et biodégradable. Le seuil **Choix Environnemental** est un bon indice. À défaut, utilisez un produit ayant une teneur moindre en phosphate. Une liste détaillée préparée par la MRC paraît sur le site Web de la municipalité à www.municipalite.austin.qc.ca.

Voici quelques liens qui mènent à des sites très informatifs sur les cyanobactéries :

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/water-eau/drink-potab/cyanobacteria-cyanobacteries_f.html
http://www.unites.uqam.ca/gril/images/gril_cyanobacteries.pdf
http://www.rappel.qc.ca/?id_rubrique=38
http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/index.htm

Source : *Les cyanobactéries dans les lacs québécois : Un portrait de la situation* selon les chercheurs du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)

40^e anniversaire de Memphrémagog Conservation

En 1967, une apparition de cyanobactéries dans le lac Memphrémagog amène Gordon G. Kohl, Peter Kohl et Herb Mitchell à fonder le Memphrémagog Conservation Inc. (MCI). Financée presque totalement par les cotisations de ses quelque 1200 membres actifs répartis entre 600 propriétés, cette organisation à but non lucratif veille sur la santé du lac et de ses environs depuis 40 ans cette année.

À l'origine, le MCI a participé à l'élaboration de règlements visant la protection de l'environnement, règlements qui sont aujourd'hui en vigueur dans de nombreuses municipalités du Québec. Au début des années 70, il a collaboré aux premières formations destinées aux inspecteurs en environnement. Et jusqu'au début des années 80, il assumait seul les frais d'inspection pour les municipalités riveraines du lac.

Aujourd'hui, le MCI est de tous les débats qui concernent la protection du lac. Son étude « Opération santé du lac » de 2004-2005 – une référence en la matière – a favorisé une prise de conscience sur la fragilité du lac. Il est paradoxal qu'en cette année de son 40^e anniversaire, la réapparition des cyanobactéries nous indique clairement que tout reste à faire pour préserver ce joyau québécois.

Vous pouvez devenir membre du MCI en appelant au 819-340-8721 ou en visitant son site Web à www.memphremagog.org.

Enviro-info

Foire aux questions sur les fosses septiques

Depuis quand la municipalité fait-elle la vidange des fosses septiques?

La municipalité d'Austin fait figure de précurseur dans le domaine. En 1994, bien avant d'autres municipalités, elle a adopté un règlement sur la vidange des fosses.

Quand la vidange est-elle faite?

La vidange est faite aux deux ans pour les résidents permanents et aux quatre ans pour les saisonniers. Les citoyens peuvent demander une vidange plus fréquente, à leurs frais, en communiquant avec l'entrepreneur.

Qui fait la vidange?

Une entreprise spécialisée qui est accompagnée par un jeune étudiant embauché spécialement pour l'opération.

Que devez-vous faire?

Simplement déterrer les couvercles de vos installations, selon l'avis écrit donné par l'hôtel de ville.

Que fait l'employé municipal?

L'étudiant prépare l'itinéraire en faisant une tournée dans le secteur la veille pour s'assurer que les couvercles sont déterrés, puis le jour même constate que les fosses sont complètement vidangées et laisse le reçu de vidange.

Quelles sont les indications sur le reçu?

La capacité du réservoir telle qu'elle paraît dans les dossiers de la municipalité et, depuis tout récemment, la quantité estimative vidangée.

Combien coûte le service?

La municipalité est facturée à un taux forfaitaire pour le nombre de vidanges, sans égard à la quantité réellement vidangée.

Comment savoir si l'installation fonctionne bien?

Conjointement avec l'entrepreneur expérimenté, l'employé municipal examine visuellement l'état de la fosse et de l'installation à la recherche de certains signes de déficience, tels qu'un gazon exceptionnellement vert ou spongieux sur le champ d'épuration, une odeur d'égout ou un liquide noir ou gris en surface.

Qu'arrive-t-il en cas de déficience?

Quand l'employé décèle un ou plusieurs signes de déficience, il indique la chose sur le reçu dont il remet copie au secrétariat. Dans certains cas, il prend des photos à l'intention de l'inspecteur municipal en environnement pour suivi.

Qu'en est-il des installations non conformes?

Les vieilles installations non conformes ne sont pas nécessairement polluantes. Quand l'examen visuel ne révèle aucune anomalie, rien n'est fait. La municipalité n'a actuellement aucun règlement qui prescrit la mise aux normes des installations. C'est sur plainte ou sur constatation d'un problème ou au moment où un propriétaire désire apporter des modifications, par exemple agrandir la maison, que le règlement municipal peut l'obliger à modifier ses installations.

Comme vous le savez, les installations septiques non conformes sont l'une des sources des problèmes des cyanobactéries. Dans son portrait de la situation sur la présence des cyanobactéries dans les lacs québécois, le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL) place l'assurance du bon fonctionnement et de la conformité des installations septiques en tête de liste des actions à prioriser. Donc, assurez-vous que la vôtre est en bon état – spécialement si vous vivez en bordure d'un lac ou d'un ruisseau! C'est votre environnement même que vous protégerez.

Conduite en campagne, risques de campagne

Quand ils viennent à la campagne, les citoyens doivent s'attendre à affronter des situations de conduite inopinées et inopinément dangereuses. Une simple mise en garde peut éviter des accidents graves ou des réparations coûteuses.

La faune est le premier danger qui nous guette. Il arrive à tout moment, mais particulièrement à l'aube et au crépuscule, que des cerfs bondissent sur la voie publique ou qu'une mouffette, un raton laveur, un renard ou un porc-épic ou pis encore, qu'un orignal ou un ours choisisse de traverser précisément au moment où vous passez. Il arrive aussi que des oiseaux viennent frapper le pare-brise en fondant sur leur proie. Soyez aux aguets! Nous sommes dans leur territoire après tout et les animaux ne respectent pas nécessairement la signalisation routière. Une collision avec un chevreuil ou un orignal est toujours potentiellement mortelle. Ralentissez!

En hiver (de novembre en avril), les routes glacées ou enneigées – particulièrement dans les « développements » et les secteurs valonneux – exigent que les véhicules automobiles soient chaussés de bons pneus d'hiver. Les pneus quatre saisons ne font tout simplement pas l'affaire. De plus, vous devez adapter votre vitesse aux conditions. Même si la vitesse permise est de 70 km/h par exemple, cela ne signifie pas que c'est une vitesse sûre pour la conduite hivernale.

Patrimoine

Le territoire de la municipalité d'Austin recèle un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, mais qui demeure largement méconnu. Le comité culturel s'applique précisément à mettre cet héritage en lumière et en valeur. Aussi inaugurons-nous une nouvelle chronique « Patrimoine » qui paraîtra à chaque publication du bulletin municipal. Dans les prochaines chroniques, la contribution des citoyens sera sollicitée, mais déjà vos commentaires et vos suggestions seront considérés et appréciés.

Le moulin Thompson : moulin de la malchance?

Serge Wagner pour le comité culturel

À l'intersection des chemins North et Patch se trouvent les restes du barrage des moulins d'Alexander Thompson (1747-1835), un des associés de Nicholas Austin. Pendant la période de colonisation des **Eastern Townships**, les moulins à eau étaient fort importants, car ils permettaient de moudre sur place les céréales récoltées ou de scier le bois essentiel à la construction des maisons et bâtiments.

À la fin du XVIII^e siècle, Alexander Thompson met à profit l'énergie du ruisseau Powell et construit un premier moulin à grain, auquel s'ajoutera un moulin à scie. Les deux moulins constitueront le pôle de peuplement du hameau Thompson Mills qui connaîtra son âge d'or vers les années 1840. Outre les moulins, on y retrouve en effet deux magasins, une église, un cimetière, un bureau de poste, une école, une boutique de forge, et même un centre communautaire comprenant une salle de danse.

Les moulins brûleront, mais ils seront reconstruits et agrandis, et le fils puis le petit-fils de Thompson continueront l'œuvre de l'aïeul. Pourtant, le moulin, tout comme Thompson Mills (ensuite nommé « Millington »), souffre d'un problème insoluble : le débit du ruisseau Powell est insuffisant. Aussi, les deux moulins et, à leur suite, l'agglomération vont-ils déperir. Les moulins perdent leur valeur et passent à d'autres mains. Le dernier meunier dont on se souvient, Stilman Patch, se blesse mortellement avec la grande scie



Millington et le moulin Thompson dans les années 1900.

Alors qu'on croyait qu'il n'existait aucune photo du moulin, un résident d'Austin fournit cette photo panoramique, dont un agrandissement permettra de voir clairement le moulin à grain et le moulin à scie. Voyez-le dans le dépliant que le comité culturel publiera dans quelques semaines.

du moulin à bois. Son décès tragique, en 1917, semble prémoniteur de la disparition des deux moulins et du village Millington. La plupart des maisons du hameau seront détruites ou démenagées.

Aujourd'hui, on a peine à imaginer que les vestiges du barrage et du moulin ainsi qu'un monument rappelant l'église méthodiste ont été le cœur d'un centre important et historique de peuplement de la municipalité d'Austin.

Un modèle d'intégration

Le comité des communications souhaite souligner un événement d'intérêt dans notre communauté ce mois-ci. Il s'agit du 50^e anniversaire d'immigration au Québec de Marco Scholer, l'un de nos conseillers municipaux. C'est un événement dont il tire une grande fierté et avec raison! Comme modèle d'intégration, on ne peut faire mieux.

En 1957, Marco vient rejoindre son frère et ses parents arrivés du Luxembourg deux mois plus tôt. Âgé de à peine 20 ans, il finit ses études au collège Mont-St-Louis et obtient un baccalauréat en sciences économiques de l'Université de Montréal.

Il fait d'abord carrière au ministère de l'Éducation en formation des maîtres, où il rédige des livres sur le sujet qui lui vaudront le prix Philippe Marton pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la technologie éducative. Il poursuit ensuite des études en géographie et en pédagogie et fait son doctorat en éducation pour entreprendre une carrière de professeur. Il enseigne à l'École normale Ville-Marie, puis à l'Université de Montréal.

Pendant ce temps, son engagement dans la milice du Mont St-Louis le mène au régiment de Maisonneuve dans l'armée de réserve et il obtient le titre de capitaine.



Amoureux de la municipalité d'Austin, il s'y construit une propriété en 1977 et, pour s'en rapprocher, obtient un poste d'enseignant en géographie à l'Université de Sherbrooke.

Marco Scholer est le neveu de feux M. Joseph et M^{me} Régine Gaul, que d'aucuns se souviendront

comme des paroissiens très engagés à leur époque. Il a un fils, Marc-Étienne, qui habite à Magog et qui possède sa propre industrie manufacturière. Son frère, Ronald, a également une propriété chez nous.

Maintenant retraité, Marco en est à son 3^e mandat consécutif au conseil municipal. Il a été élu par acclamation lors des dernières élections de 2005. Un homme de principe, il est de tous les débats et n'a pas la langue dans sa poche.

Félicitations pour cet important anniversaire, Marco! Nous t'en souhaitons de nombreux autres!

Échos administratifs

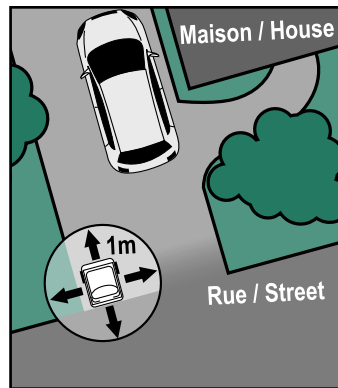
Conseils incendie

La semaine de la prévention des incendies se tiendra du 7 au 13 octobre prochain sous le thème *Le feu brûle des vies. Un thème secondaire N'alimentez pas le feu!* mettra aussi l'accent sur la prévention des feux de cuisson. Voici quelques conseils à cet égard.

- Utilisez une poêle ou une friteuse électrique à température contrôlée pour faire de la friture.
- Ne laissez jamais des aliments cuire sans surveillance.
- Utilisez un appareil de cuisson approprié et gardez-le propre.
- Gardez un couvercle de casserole à portée de la main pour « couper l'entrée d'air » d'un feu qui se déclarerait sur la cuisinière.
- Évitez de porter des vêtements ayant des manches longues et amples pour faire la cuisine.
- Assurez-vous que le cordon électrique et le thermostat de la bouilloire et du grille-pain sont en bon état.
- Utilisez des appareils électriques munis d'un dispositif d'arrêt automatique.
- Gardez une minuterie à portée de la main pour vous rappeler quand il faut fermer le four et les brûleurs.
- Si vous prenez des médicaments causant de la somnolence, n'utilisez pas les appareils de cuisson.
- Aux fins de sécurité, les compagnies d'assurances exigent que les poêles à bois soient installés par un spécialiste.

Collecte sélective et ordures

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans le calendrier de la collecte sélective 2007 qui a été livré avec le bulletin municipal de décembre 2006. Vous trouverez ici un nouveau calendrier valide pour 16 mois. N'oubliez pas que vous pouvez toujours accéder au calendrier sur le site Web de la municipalité.



Afin d'éviter les problèmes avec l'entreprise de collecte des matières recyclables, voyez ci-dessus un croquis qui indique l'emplacement correct des bacs en bordure de route. Veillez également noter que l'entreprise ne cueille pas les matières recyclables, comme les gros cartons, qui ne sont pas dans les bacs.

Mise au rebut d'un vieux réfrigérateur

L'entreprise de collecte des ordures ménagères nous avise qu'il faudra dorénavant faire enlever les chlorofluorocarbones (CFC, aussi connus sous le nom de « fréon ») des vieux réfrigérateurs ou congélateurs par un technicien et faire apposer un sceau d'attestation à cet effet sur le réfrigérateur ou le congélateur pour que celui-ci soit cueilli.

Mieux encore, à l'achat d'un nouvel électroménager, insistez pour que votre marchand reprenne l'ancien!

Changement d'adresses à l'automne 2007

Faisant suite à une demande de la municipalité, Postes Canada modifiera les adresses postales de citoyens d'Austin qui sont desservis par le bureau de poste d'Eastman ou de Mansonville, afin de les réintégrer dans le territoire postal d'Austin.

Les citoyens concernés sont priés de surveiller attentivement leur courrier. Postes Canada vous informera de la date d'entrée en vigueur des modifications. Veillez noter qu'il est cependant trop tôt pour effectuer votre changement d'adresse.

Un nouveau service offert à la SPA!

Les ateliers Parlons chiens viennent tout juste de voir le jour à la SPA! Privés ou semi-privés, ces ateliers s'adressent aux maîtres de chiens et sont adaptés sur mesure à leurs besoins. Le choix et l'accueil d'un chien; l'art de communiquer avec lui; les différentes activités à faire en sa compagnie; l'adaptation à l'arrivée d'un nouveau-né; et les problèmes de comportement sont autant de sujets abordés pour offrir du soutien aux maîtres de chiens en vue de diminuer les abandons. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous au 819 821-4727 poste 111.

Un message de la Société protectrice des animaux de l'Estrie.

Patrouille nautique à Austin

En collaboration avec la Régie de police de Memphrémagog et suite à l'acquisition d'un bateau conforme à toutes les normes de sécurité applicables, la municipalité forme une équipe de prévention et de sécurité nautique pour veiller à l'application des règlements municipaux. Les membres de l'équipe circuleront sur le territoire et porteront une attention particulière aux nuisances sur le lac. Les premiers répondants recevront une formation sur la sauvetage nautique au cours des prochains mois.

Calendrier

5 septembre

Atelier sur le compostage écologique (organisé par la MRC), 18 h, hôtel de ville du Canton d'Orford, 30 \$.

8 septembre

Dépôt de résidus domestiques dangereux, Écocentre de Potton

29 septembre

Samedi culturel, concert et souper ommunautaire, église et salle communautaire.

6 octobre

Dépôt de résidus domestiques dangereux, Écocentre de Potton

9 Décembre

Concert des Gens Heureux, 14 h, église d'Austin.

Le bulletin d'information est publié trois fois par année par la municipalité d'Austin. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et il est disponible en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Tél. : (819) 843-2388
Télé. : (819) 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>